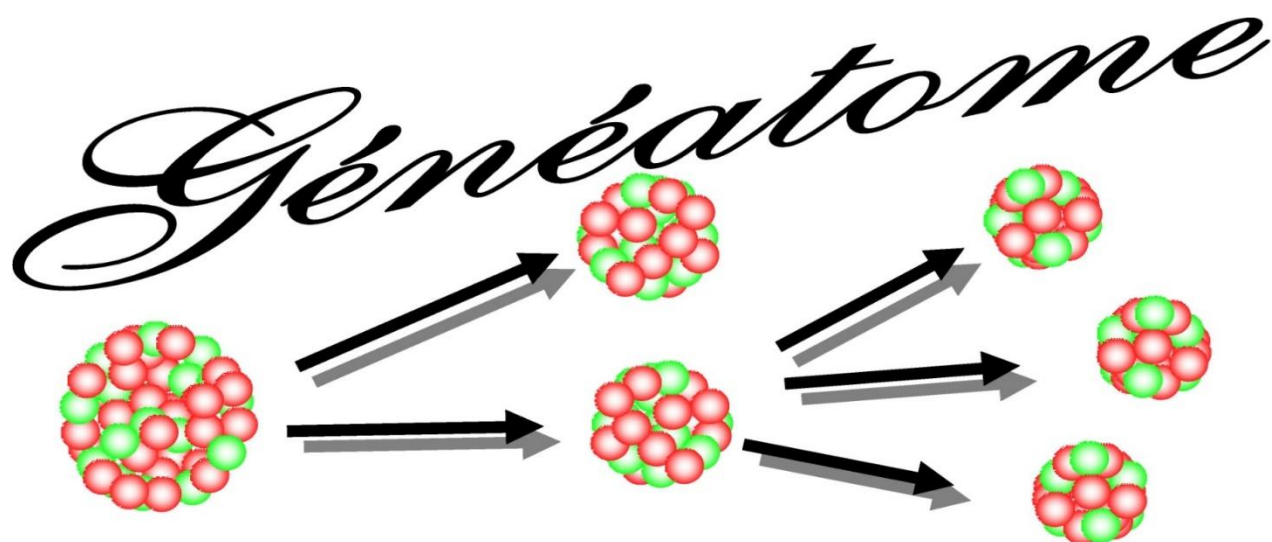




Bulletin de Liaison N° 93 du Groupe de Généalogie de l'ARCEA Paris-Saclay-FAR

Réunion du 20 janvier 2026

La réunion s'est tenue de 14h15 à 16h30 dans les locaux de l'ARCEA Paris-Saclay-FAR. 12 personnes ont assisté à la réunion et 5 se sont excusées.

Tour de table

Le traditionnel tour de table permet à chacun de donner quelques indications sur sa généalogie, de poser d'éventuelles questions et transmettre des informations. En particulier, on peut noter :

- François Bendell recherche ses ancêtres communs avec Vauban, mais rencontre des difficultés avant le 16^{ème} siècle car, pour le moment, il ne sait pas où se trouvent les dossiers de la noblesse de Vauban.
- Jean Bazin Cherche des archives sur les prisons de femmes à Versailles. Une femme a eu des démêlés avec la justice fin du 19^{ème} -début du 20^{ème} siècle et un des enfants assistés a eu un parcours difficile (enfants placés). Une piste possible : le ministère de la justice.
- Yvan Baumann débute avec 'My Héritage'. Il s'interroge sur la façon de traiter les concubinages et autres unions moins courantes.
- Didier Leboeuf, à la recherche d'informations sur les Compagnons du Devoir, a eu des contacts très positifs avec le musée du compagnonnage de Tours. Il a trouvé les archives cherchées.
- Philippe Champeil, invité par Marc Gingold, propose 3 exposés pour les prochaines réunions.
- L'exposé de Michel Stelly 'L'Alsace et les Alsaciens durant la guerre 1939-1945' sera programmé pour la réunion du 31 mars. Actuellement il écrit un ouvrage sur la vie de son épouse.

Informations sur le monde généalogique

Cette rubrique est habituellement préparée par Bernard Bartholmé qui vient d'être hospitalisé. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Quelques infos :

- Le 12^{ème} grand salon de la généalogie se tiendra les 2, 3 et 4 juillet 2026 à la mairie du 15^{ème} arrondissement de Paris.
- L'exposition 'Les gens de Paris 1926-1936', basée sur les recensements de 1926, 1931 et 1936, se tient au musée Carnavalet.
- Le tome 2 du 'Mémento de généalogie' vient de paraître (Nicole Penet nous avait recommandé le premier tome).
- Numéro spécial de la revue française généalogie : 'La vie quotidienne au XVI^{ème} Siècle'.

- 7^{ème} édition de 'Contexte France. La vie quotidienne de vos ancêtres de 1500 à nos jours.'

Exposé :

François Bendell nous présente 'Le flottage du bois en Morvan pour la provision de Paris'

Réunions prévues en 2026 : les mardis 31 mars, 9 juin, 22 septembre et 17 novembre.

LE FLOTTAGE DU BOIS EN MORVAN POUR LA PROVISION DE PARIS

La Ville de Paris a manqué de bois pour se chauffer dès le XVI^e siècle et il a fallu faire appel à des ressources plus lointaines mais les problèmes de transport se posaient par leurs coûts et leurs durées. Ainsi une organisation complexe s'est peu à peu constituée pour amener à Paris de grandes quantités de bois à un coût abordable en utilisant les rivières descendant vers Paris : surtout l'Yonne et ses affluents mais aussi la Seine et la Marne. Les raisons de ces nouveaux besoins étaient la croissance de la population qui est passée de 500 000 à plus d'1 000 000 d'habitants en 150 ans et aussi aux habitudes de confort de ceux-ci (le « Luxe », disaient les chroniqueurs de l'époque !)

La consommation de bois à brûler de Paris milieu du XVIII^e siècle 766 000 stères (1734) min., 1044 800 stères (1755) max. ; dans les années 1780 : 1 009 205 stères (1774) min., 14 484 000 stères (1784) max.

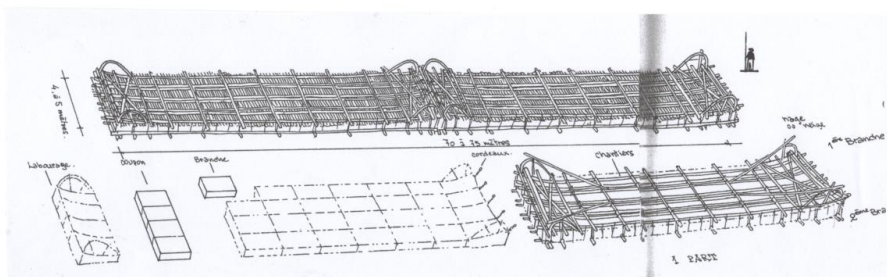
Le système de flottage mis au point comportait deux grandes phases : le flottage à bûches perdues dans la partie amont des rivières, jusqu'à Clamecy l'Yonne (Vermenton pour la Cure) ; puis le flottage en « trains » dans la partie aval. Pour la première partie les bûcherons coupent les bois de taillis (bois de « moule », bûches de 3 pieds et demi soit 1,14 m., jeunes chênes et hêtres) dans les forêts appartenant à des familles nobles ou biens ecclésiastiques (au XVIII^e siècle.) , en les marquant au marteau du sigle du propriétaire (le « martelage ») et on en fait des piles sur le bord des ruisseaux et rivières ; deux fois dans l'année on ouvre toutes les vannes des étangs et barrages et on jette à l'eau tout le bois coupé le long des petites rivières que l'on retire une première fois (le petit flot) ; le « grand flot » a lieu en début de l'hiver suivant et est arrêté par un pertuis à Clamecy (ou Vermenton). On surveille l'écoulement des bûches pour éviter les embâcles, et récupérer celles qui se seraient accrochées aux rives (appelées « canards » c'est le travail de flotteurs appelés « poules d'eau »). C'est alors que l'on sort de l'eau, à l'aide du « picot », les bûches que l'on met en piles perpendiculaire à l'Yonne en les classant par propriétaire (opérations appelées



Le « Grand Flot » à Clamecy

« le tirage et le tricage ») ; après séchage, les bûches sont utilisées pour construire d'énormes radeaux appelés « trains » qui descendent jusqu'à Paris conduits par 2 hommes sur l'Yonne et la Seine.

La fabrication du « train » d'une grande technicité est effectuée par le « flotteur ou compagnon de rivière » qui conduira le train ensuite ; il est aidé par « le tordeur », « l'approcheur », « le garnisseur », chacun spécialisé dans une fonction : un train est constitué par 2 « parts » de 9 « coupons » chaque, soit 18 coupons ce qui contient à peu près 180 stères de bois et mesure environ 70 à 80 m. de long, sur 5 m. de large et 60 cm. d'épaisseur (soit 4 épaisseurs de bûches). Tous les assemblages sont effectués par des liens végétaux (les « rouettes »). Une fois terminé, le train est garé avec d'autres et prêt à partir. Il est conduit au fil du courant par 2 flotteurs avec des perches de 4 m. (« perches d'avallan »), le flotteur debout à l'avant et son apprenti qui l'aide à l'arrière ; il leur faudra 12 jours pour atteindre Paris. Ils vont avoir à faire face à des difficultés parfois redoutables : barrages



Un train de bois (détails)

de moulins, passages sous les ponts, courbes de la rivière, hauts fonds... Le retour sur Clamecy se fera à pied en 4 jours. A l'arrivée à Paris le train se gare le plus souvent sur les quais St. Bernard ou des Célestins (l'île Louviers) : le bois est vendu dès son déchargement.



Arrivée à Paris : 2 trains (derrière les bateaux) Musée Carnavalet)

Dans toute cette chaîne de métiers, c'est le marchand de bois qui est l'opérateur principal : c'est lui qui achète, organise et revend le bois à Paris avec un bénéfice important ; il délègue parfois l'organisation pratique à un « facteur de flottage » qui agit en son nom. Aux deux bouts de la chaîne c'est moins brillant : les propriétaires se plaignent des prix d'achat du bois trop bas et les flotteurs (et tous les petits gens qui vivent autour) sont très mal payés. Il arrive qu'ils se mettent en grève (on en a décompté 6 entre 1709 et 1851 !) risquant d'affamer Paris (car sans bois pas de cuisson du pain ... !) Les Compagnies organisant le flottage étaient sous l'égide de la municipalité de Paris (Bureau de Ville et Prévôt des Marchands) mais avec l'œil vigilant de la Royauté.

Beaucoup de familles de notables ou même d'aristocrates du Morvan ont participé à ce

commerce. Parfois quelques-unes ont fait fortune et ont pu parvenir à la noblesse et acheté un château, ex. la famille POITREAU avec François Guillaume POITREAU (1701-1779) marchand de bois à Vélars (près Quarré les Tombes) devenu POITREAU DE VELARS qui ont possédé et habité le château de Chitry -les-Mines vers 1762. Autre exemple : dans la famille de ma grand-mère Alice GUENOT un de ses lointains cousins, Nicolas-François GUENOT (1738-1812) qui cumule les occupations d'Avocat, d'Elu en l'Election de Vézelay et de Marchand de Bois fera une fortune telle qu'il pourra acheter le château du Pontot en 1799 (près de Lormes) qui avait appartenu auparavant à la famille STAMPLE d'origine protestante au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle.